

AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer



Reporting au 31 décembre 2025

COMMENTAIRE DE MARCHÉ

Malgré le bouleversement de la politique commerciale américaine avec le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, la croissance mondiale a bien résisté, et le pragmatisme l'a finalement emporté dans les négociations sur les tarifs douaniers.

Les actifs à risque, actions en tête, ont réalisé de très belles performances en 2025, dans un environnement volatil marqué par une multitude de risques économiques, financiers et géopolitiques. Les marchés actions ont été portés par la résilience de la croissance mondiale, les investissements dans le développement de l'intelligence artificielle (IA) et de nouvelles baisses des taux directeurs des principales Banques Centrales.

Sur les marchés obligataires, les investisseurs se sont principalement focalisés en 2025 sur les données macroéconomiques, la croissance, l'inflation, le taux de chômage et, bien sûr, les politiques monétaires, en mettant de côté les risques politiques et budgétaires ou encore les tensions géopolitiques. Les obligations américaines ont fait mieux que l'Europe, grâce à l'assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, mais ont été éprouvées par une forte volatilité, notamment après l'annonce des droits de douane réciproques de Donald Trump le 2 avril.

Le contexte géopolitique complexe, marqué par des États toujours plus endettés et des institutions parfois fragilisées, a créé un environnement idéal pour l'or, actif refuge par excellence qui ne peut faire défaut et n'est pas lié à la gouvernance d'un pays. La lanterne rouge de 2025 revient au pétrole qui a enregistré sa troisième baisse annuelle consécutive, en raison des craintes d'un marché déséquilibré avec une offre abondante et une demande en baisse.

Commentaire achevé de rédiger le 13 janvier 2026 par Ofi Invest Asset Management.

COMMENTAIRE DE GESTION

Afer Eurocroissance finit l'année 2025 avec une performance positive de l'ordre de 2,2%. L'équipe de gestion s'est attachée en 2025 à accompagner les sorties des clients rentrés après 2015 dans ce support pour une durée de 10 ans. Dans ce contexte, le portefeuille a réduit la part d'immobilier en cédant des actifs. De plus, l'équipe de gestion a diminué la durée tout au long de l'année afin de garantir le bon équilibre actif-passif de ce support.

Une part importante du portefeuille a été allouée en obligations d'État principalement français. Le poids de la poche obligations étatiques domestiques représente plus de moitié de portefeuille à la fin d'année. Cette composante clef du portefeuille a généré une performance proche de 2% sur l'année. Cette performance positive est liée à l'exposition du portefeuille sur des maturités plus courtes et moins sensibles aux variations de taux liées au risque politique et aux pressions budgétaires en France. Nous avons diminué la durée de 0.6 en passant d'environ 3.2 en début d'année à 2.6 ans désormais.

Depuis quelques années, une poche d'investissement en crédit de bonne qualité a été mise en place. L'objectif de cette poche est de bénéficier d'un meilleur rendement et de diversification par rapport à la poche d'obligation d'état. La performance de cette poche a été d'environ 3% et meilleure que celle des titres d'états. Les spreads de crédit se sont en effet comprimés en raison de la solidité des entreprises de la zone euro et de facteurs techniques favorables.

Cette année, les actions cotées ont tiré la performance globale du support Afer Eurocroissance. La performance de cette poche est d'environ 16% portée par les zones japonaises et européennes. Les fonds de petites capitalisations boursières sous-performent le compartiment action depuis début 2024. Le contexte global a été favorable grâce à des politiques monétaires accommodantes et à une impulsion budgétaire dans les grands pays (États-Unis, Chine, Allemagne, Japon). Une grande partie de la hausse a également été tirée par les valeurs liées de près ou de loin à l'Intelligence Artificielle.

Sur la partie de diversification obligataire du portefeuille (dette à haut rendement, dette émergente, dette de bonne qualité et convertible), la performance est très positive (+5% environ) marquée par une surperformance des obligations convertibles et de la dette à haut rendement.

Enfin, l'allocation sur l'immobilier a légèrement décliné sur l'année avec une baisse de l'ordre de 7%. Les revenus locatifs et la reprise légère de la valeur des biens permettent d'afficher une performance d'un peu plus de 1.3%. Cette classe d'actif pèse désormais 12% du total du portefeuille.

Commentaire achevé de rédiger le 09 janvier 2026 par Ofi Invest Asset Management et Abeille Assurances.

(1) L'Eurostoxx 50 est un indice boursier constitué de 50 sociétés européennes les plus représentatives des pays de la zone euro. Le CAC 40 est un indice boursier constitué de 40 sociétés sélectionnées parmi les 100 plus importantes capitalisations boursières cotées à la Bourse de Paris. L'Euro MTS 10-15 ans est un indice représentatif de la performance des obligations d'état de la zone euro de maturités comprises entre 10 et 15 ans. L'€ster (Euro short-term rate) est un taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. Le TEC10 est le Taux à Échéance Constante à 10 ans. Il représente le taux de rendement actuariel d'une Obligation Assimilable du Trésor (OAT) fictive d'échéance exactement égale à 10 ans. Le TEC 10 est obtenu par interpolation des taux sur le marché secondaire des OAT encadrant une maturité exacte de 10 ans. Source : Agence France Trésor. Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Ofi Invest Asset Management. L'actif du support est géré par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 92-12.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

Baromètre des marchés ⁽¹⁾	
Performances du 31/12/2024 au 31/12/2025	
Performance de l'Eurostoxx50 dividendes nets réinvestis	21,20%
Performance du CAC40 dividendes nets réinvestis	13,32%
Performance de l'Euro MTS 10-15 ans	0,60%
Performance de l'€ster capitalisé	2,21%
Niveaux des taux au 31/12/2025	
Niveau €ster	1,921
Niveau Tec 10 ans	3,560
Niveau Tec 20 ans	4,170
Niveau Tec 30 ans	4,460

Sources : Datastream et Banque de France

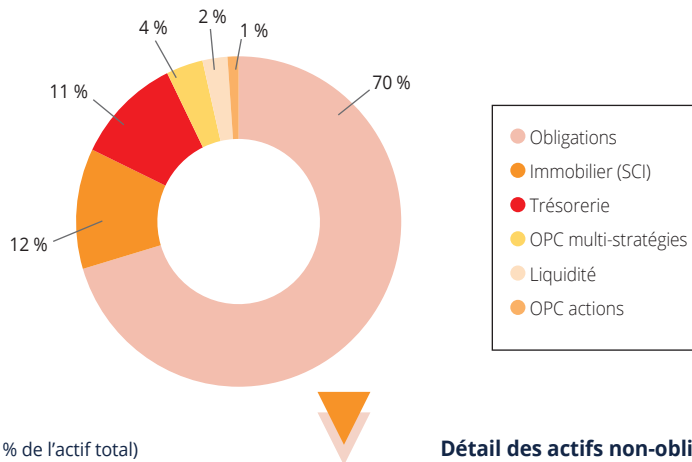
AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer

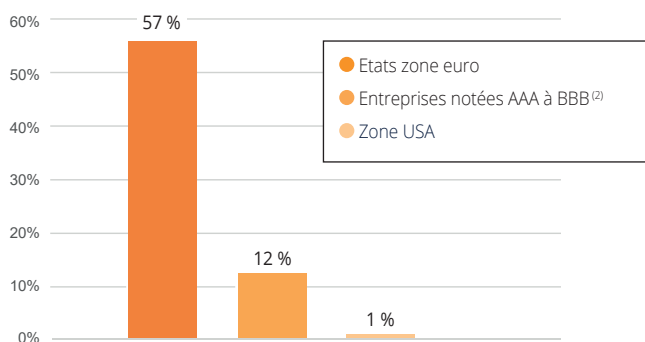
Reporting au 31 décembre 2025

COMPOSITION DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE AU 31/12/2025

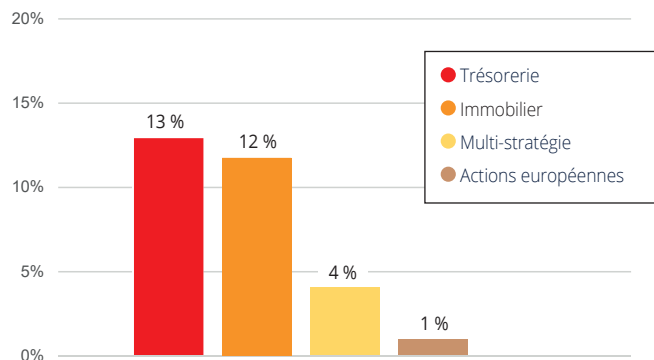
Répartition par classe d'actifs



Détail des actifs obligataires (en % de l'actif total)



Détail des actifs non-obligataires (en % de l'actif total)

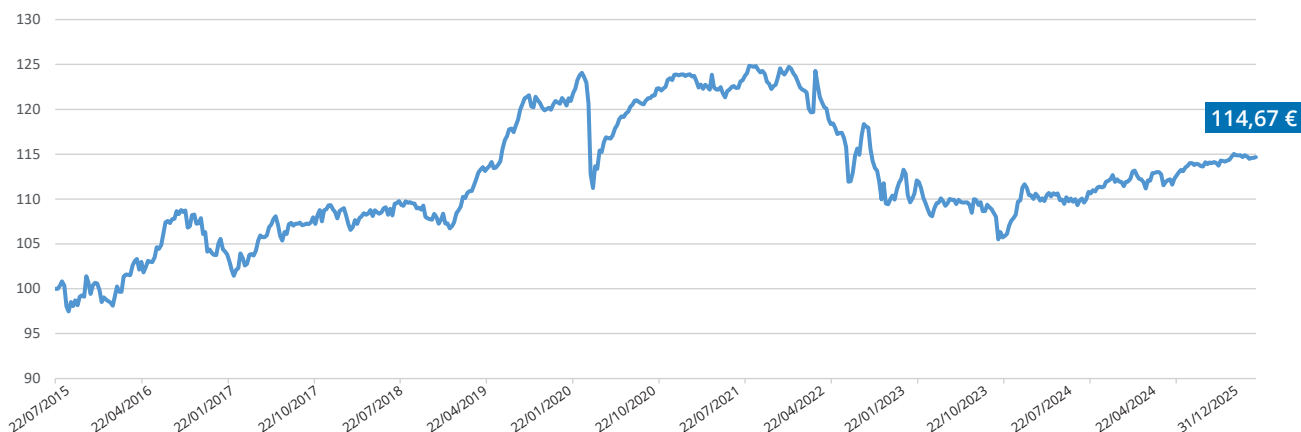


ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIF DU SUPPORT (en base 100)

Du 22 juillet 2015⁽³⁾ au 31 décembre 2025, Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de **+14,67 %⁽³⁾** soit une performance annualisée de **+1,32 %⁽⁴⁾**.

Du 25 décembre 2024 au 31 décembre 2025, Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de **+2,16 %⁽⁴⁾**.

La performance individuelle du support Afer Eurocroissance de chaque adhésion diffère de la performance globale de l'actif du support Afer Eurocroissance. Elle est disponible sur l'Espace Personnel Afer & Moi accessible depuis le site www.afer.fr.



Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

(1) Poche comprenant des Obligations Assimilables du Trésor et des obligations d'entreprise. (2) Selon la norme Solvency II, il s'agit de la note médiane parmi les 3 notes attribuées chacune par les 3 agences principales de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings. Si on ne dispose des notes que de 2 agences, la note la moins bonne est retenue. Les entreprises notées BB+ et en-deçà correspondent aux obligations dites à « haut rendement » (ou « high yield »). (3) Le 22 juillet 2015 correspond à la première date de valorisation du support Afer Eurocroissance. (4) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Sources : Abeille vie, Abeille Epargne Retraite et Ofi Invest Asset Management. L'actif du support est géré par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 92-12.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer



Reporting au 31 décembre 2025

QUELQUES ILLUSTRATIONS DE PERFORMANCE INDIVIDUELLE DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE

Hypothèse retenue : Pour les versements effectués avant le 01/09/2019, un versement brut de 10 204,08⁽¹⁾ euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versements (2% de frais sur versement). Pour les versements effectués à compter du 01/09/2019, un versement brut de 10 000 euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versement (0% de frais sur versement).

	Date de valeur retenue pour l'investissement	Échéance choisie par l'adhérent	Montant de l'épargne au 31/12/2025	Performance ⁽⁴⁾ entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 31/12/2025	Performance ⁽⁴⁾ annualisée entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 31/12/2025
Adhérent A	29/07/2015	20 ans	12 935,55 €	29,36%	2,50%
Adhérent B	30/12/2015	10 ans	12 454,28 €	24,54%	2,22%
Adhérent C	30/12/2015	20 ans	14 641,96 €	46,42%	3,89%
Adhérent D	28/12/2016	10 ans	11 114,95 €	11,15%	1,18%
Adhérent E	28/12/2016	20 ans	11 249,03 €	12,49%	1,32%
Adhérent F	27/12/2017	10 ans	10 404,65 €	4,05%	0,50%
Adhérent G	27/12/2017	20 ans	10 147,39 €	1,47%	0,18%
Adhérent H	26/12/2018	10 ans	10 408,68 €	4,09%	0,57%
Adhérent I	26/12/2018	20 ans	10 202,97 €	2,03%	0,29%
Adhérent J	25/12/2019	10 ans	9 230,01 €	-7,70%	-1,33%
Adhérent K	25/12/2019	20 ans	7 242,14 €	-27,58%	-5,24%
Adhérent L	30/12/2020	10 ans	8 895,69 €	-11,04%	-2,31%
Adhérent M	30/12/2020	20 ans	6 187,17 €	-38,13%	-9,16%
Adhérent N	29/12/2021	10 ans	8 659,45 €	-13,41%	-3,53%
Adhérent O	29/12/2021	20 ans	6 615,68 €	-33,84%	-9,81%
Adhérent P	28/12/2022	10 ans	10 492,47 €	4,92%	1,62%
Adhérent Q	28/12/2022	20 ans	9 749,18 €	-2,51%	-0,84%
Adhérent R	27/12/2023	10 ans	9 929,30 €	-0,71%	-0,35%
Adhérent S	27/12/2023	20 ans	9 335,02 €	-6,65%	-3,38%
Adhérent T	25/12/2024	10 ans	10 142,80 €	1,43%	1,43%
Adhérent U	25/12/2024	20 ans	9 855,49 €	-1,45%	-1,45%

La performance de chaque investissement dépend de la date des versements sur le support Afer Eurocroissance et de la durée d'engagements choisie par l'adhérent lors de son premier investissement sur le support Afer Eurocroissance.

Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

(1) Avant le 01/09/2019, 10 204,08 euros correspond au montant brut versé. En appliquant les frais sur versements de 2%, on obtient un montant net investi de 10 000 euros (détail du calcul : $10\,204,08 \times (1 - 2\%) = 10\,000$).

Sources : Abeille vie, Abeille Epargne Retraite et Ofi Invest Asset Management. L'actif du support est géré par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 92-12. Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

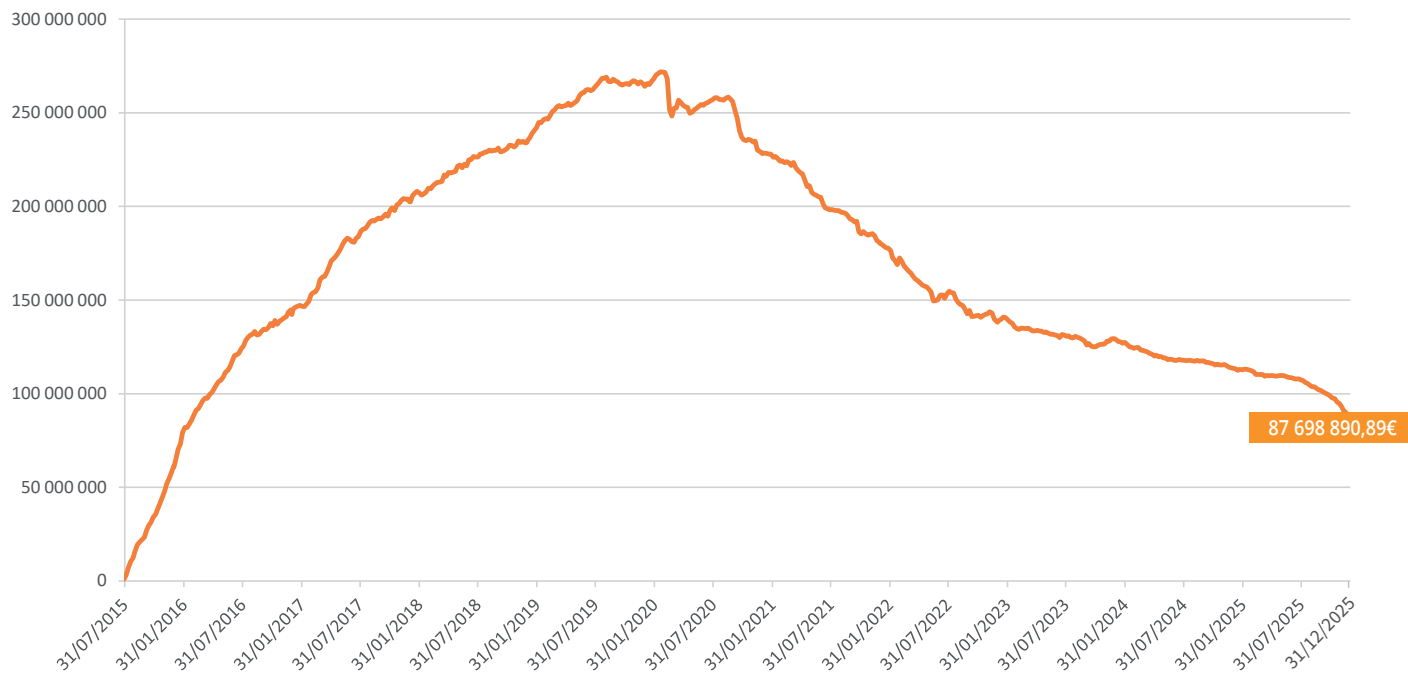
AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer



Reporting au 31 décembre 2025

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES ADHÉSIONS (en euros) ⁽¹⁾



Au 31 décembre 2025, l'encours⁽¹⁾ des contrats est de 87 698 890,89 €.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES ADHÉSIONS ⁽¹⁾

Provision mathématique	Provision de diversification	TOTAL
84,8 %	15,2 %	100 %

- La provision mathématique, par son actualisation régulière, permet d'atteindre le montant garanti à l'échéance.
- La provision de diversification constitue le principal « moteur de performance » de l'investissement du support Afer Eurocroissance.

VALEUR LIQUIDATIVE DE LA PART DE PROVISION DE DIVERSIFICATION

La dernière valeur connue de la part de provision de diversification au 31 décembre 2025 s'établit à 195,7486 €.

Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

(1) L'actif en représentation des engagements au passif est en valeur boursière.

Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Ofi Invest Asset Management. L'actif du support est géré par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 92-12.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE



Description générale du support

- Une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage.
- Une durée des engagements au choix entre 10 ans (durée minimale) et 40 ans (durée maximale) par paliers d'un an.
- Un montant minimum par versement de 100 € quel que soit le mode de versement.
- Des coassureurs (Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite) qui s'engagent sur le nombre de parts de provision de diversification et sur une valeur minimale de la part, fixée à 1 €.
- Une valorisation réalisée de façon hebdomadaire.



Frais du contrat et coût de la garantie plancher applicables sur Afer Eurocroissance

- Des frais sur versements de 0 % depuis le 1^{er} septembre 2019, antérieurement 2 %.
- Des frais de gestion annuels de 0,89 %.
- Des frais de gestion financière compris dans les frais de gestion de l'adhésion.
- En cas de décès avant le 80^{ème} anniversaire de l'adhérent, le montant des sommes investies nettes de frais (sous déduction des rachats et des arbitrages) sur le support Afer Eurocroissance est garanti⁽¹⁾. Le coût annuel de la garantie plancher est de 0,055 % de l'épargne constituée sur le support Afer Eurocroissance.



Participation aux résultats

Le montant de la participation aux résultats techniques est attribué chaque semaine au titre des adhésions investies dans ces engagements à date d'affectation, selon les modalités arrêtées par les coassureurs et l'Afer parmi l'une ou la combinaison des modalités suivantes :

- en provision de diversification, par revalorisation de la part ou par attribution de parts supplémentaires ;
- sous forme de dotation à la provision collective de diversification différée (PCDD), dans le respect de la réglementation ;
- en provision mathématique par la revalorisation des garanties au terme.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous reporter à la notice ou à l'annexe financière du contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer relative aux engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification.

(1) Le contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer comporte une garantie complémentaire non optionnelle en cas de décès (garantie plancher) au titre de l'épargne investie sur les supports en unités de compte et en engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification. Voir les modalités fixées au contrat.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

Abeille Vie – Société Anonyme d'assurance vie et de capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros – Entreprise régie par le Code des assurances.
Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 732 020 805 R.C.S. Nanterre.

Abeille Epargne Retraite – Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros – Entreprise régie par le Code des assurances.
Siège Social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes – 378 741 722 R.C.S. Nanterre.
N °d'identifiant unique ADEME : FR233835_03TPOZ

Ofi Invest Asset Management – Société de gestion de portefeuille - S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros - RCS Paris 384 940 342
APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 92-12 - FR 51384940342 - 22 rue Vernier, 75017 Paris.

Association Française d'Epargne et de Retraite – Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – 36 rue de Châteaudun – 75009 Paris.